



Arrêt de travail et inaptitude

Par **saurus**, le **24/11/2016** à **20:33**

Bonjour,rnrnJe suis sous procédure de licenciement pour inaptitude que je souhaite vraiment voir arriver au bout. Mon employeur me rend la vie impossible....rnJ'ai été en arrêt maladie pendant un mois jusque à la veille de la visite de reprise qui a donnée conclusion que je suis inapte à mon poste de travail dans l'entreprise. Sur les conseils du médecin du travail je suis retourné chez mon psychiatre pour un nouvel arrêt de travail pour un mois. Il est impossible pour moi de retourner dans cette entreprise.rnJe dois passer par une nouvelle visite dans 15 jours et je serais donc en maladie ce jour là.rnJe cherche quelques informations sur la procédure et je vois qu'il faut surtout pas être en arrêt pour cette dernière visite.rnrnPouvez vous me rassurer ?rnrnMerci.

Par **morobar**, le **25/11/2016** à **17:53**

Bonjour,rn[citation] pour un nouvel arrêt de travail pour un mois[/citation]rn15 jours suffisaient.rn[citation]Pouvez vous me rassurer [/citation]rnQuelle est-donc votre inquiétude.rnL'employeur doit organiser la seconde visite durant les heures de sorties autorisées.rnEn effet la première visite a suffi pour mettre fin à la suspension du contrat de travail.rnVous devez donc vous présenter à la seconde visite.rn

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechExpJuriJudi&idTexte=JURITEXT000026>